

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Piguet et Clausen S.A. en liquidation, Prilly***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 08.11.2005
4.

*Echéance de préavis des créances: **30.01.2006***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Piguet et Clausen S.A. en liquidation, c/o Orgafid SA, avenue de la Gare 20, 1003 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Roland Rochat, Notaire
1002 Lausanne

(03170586)